

**SYNDICAT MIXTE
DU FORUM DES MARAIS ATLANTIQUES**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS n° 12/2023

Séance du 21 juin 2023 - 9h00

Affectation du résultat

L'an deux mille vingt-trois, le 21 juin à 9h00, le Comité syndical du Forum des Marais Atlantiques s'est réuni au siège à Rochefort sur convocation ordinaire en date du 7 juin 2023, sous la présidence de Monsieur Jean-Marie GILARDEAU, Président.

Membres présents :

Jean-Marie GILARDEAU, Communauté d'Agglomération Rochefort-Océan ;
Thierry LESAUVAGE et Alain BURNET, Ville de Rochefort ;
Rémi JUSTINIEN, Élise LAURENT-GUÉGAN, Margarita SOLA et Richard GUÉRIT, Région Nouvelle-Aquitaine ;
Anne BRACHET, Conseil Départemental de Charente-Maritime.

Membres excusés :

Stéphane TRIFILETTI, Région Nouvelle-Aquitaine ;
Jean-Louis LÉONARD (pouvoir à Jean-Marie GILARDEAU) et Bruno BESSAGUET, UNIMA.

Rapporteur : Jean-Marie GILARDEAU

REPRISE DES RESULTATS DE L'EXERCICE 2022 en euros

	Fonctionnement	Investissement
RÉSULTATS DE L'EXERCICE 2022		
Dépenses	1 872 772,00 €	19 279,35 €
Recettes	1 674 266,48 €	15 279,35 €
Excédent	- 198 505,52 €	
Déficit		- 4 000,00 €

	Fonctionnement	Investissement
RÉSULTATS 2021		
Excédent antérieur reporté	165 224,94 €	7 054,36 €
Déficit antérieur reporté		
RESULTATS CUMULÉS		
Solde d'exécution (investissement) à reporter		0
Restes à réaliser 2022 (investissement)		5 763,48 €
Solde d'exécution (investissement) réel		- 2 709,12 €
Résultat de fonctionnement à affecter	- 33 280,58 €	

Le président propose d'affecter le résultat de fonctionnement cumulé de la façon suivante :

002 - Déficit antérieur reporté :	33 280,58 €
001 - Déficit d'investissement reporté :	2 709,12 €

Décision du Comité Syndical

Les membres du Comité syndical, après en avoir délibéré, décident d'adopter l'affectation du résultat de fonctionnement tel que proposée ci-dessus.

Pour extrait conforme,
Jean-Marie GILARDEAU
Président

Nombre de membres :

En exercice : 13
Présents : 8
Votants : 9

Votes :

Pour : 9
Contre : 0
Abstentions : 0

**TÉLÉTRANS MIS AU CONTRÔLE
DE LÉGALITÉ**

Sous le N° 017-251710398-2023 _ _ _ _ _

Accusé de Réception Préfecture
Reçu le : _ _ / _ _ / 2023